

13/07/2016



SCIENTIFIQUES



1ère phase du protocole



Le SNAPATSI a voté en CT les textes d'application du protocole concernant :

- ☛ le passage au NES des techniciens de la police technique et scientifique (effet au 01/01/2016)
- ☛ la mise en place de l'ISSPTS pour tous les personnels scientifiques.

Ces textes ont été votés à l'unanimité.

Même le SNIPAT qui n'avait pas signé le protocole a voté favorablement.

Le SNAPATSI a rappelé lors de ces instances que ces textes ne résolvait pas tous les problèmes de la filière PTS et qu'une discussion sur les conditions d'emploi et le statutaire sont toujours à prévoir.

Le texte relatif au NES des techniciens PTS a été présenté au CSFPE du 13 juillet et sera ensuite soumis au Conseil d'Etat.



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend